

<https://journal.alternatives.ca/?Aucun-parti-n-obtiendra-de-majorite-absolue-au-conseil-municipal-de-Montreal>



Politique municipale

# Aucun parti n'obtiendra de majorité absolue au conseil municipal de Montréal

- Journal des Alternatives - Publications - Articles et analyses - Articles de l'extérieur -



Date de mise en ligne : jeudi 31 octobre 2013

---

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

---

**À une semaine des élections municipales, on peut prévoir avec une quasi certitude qu'aucun des partis en lice n'obtiendra une majorité des sièges au conseil municipal de Montréal. Une analyse des forces en présence permet de constater en effet que ni Équipe Coderre pour Montréal, ni Projet Montréal-Équipe Bergeron et encore moins Coalition Montréal-Marcel Côté ne pourront faire élire les 33 conseillers que requiert une majorité absolue à l'Hôtel de ville ; le conseil étant composé de 65 membres, soit le maire de Montréal, 18 maires d'arrondissement et 46 conseillers de ville. Quant aux partis marginaux Vrai changement pour Montréal-Groupe Mélanie Joly et Intégrité Montréal de Michel Brûlé, ils ne présentent pas suffisamment de candidats pour être dans la course.**

C'est un phénomène nouveau qui explique en grande partie cette minorité appréhendée, soit la création impromptue de partis champignons dans six arrondissements sur 19, soit Anjou, Lachine, La Salle, L'Île-Bizard-Sainte-Genève, Outremont et Verdun ; ce dernier arrondissement comptant même deux partis locaux. Il s'agit toutes d'anciennes municipalités de banlieue fusionnées. On y voit là le signe d'une intégration plus faible de ces arrondissements à Montréal. Le même phénomène ne s'est pas produit dans les neuf arrondissements de l'ancienne ville de Montréal, ainsi que dans quatre anciennes villes fusionnées, soit Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Laurent et Saint-Léonard.

Ces sept partis « autonomistes », étant pour la plupart dirigés par des maires d'arrondissement sortants et présentant aussi des conseillers sortants, ont donc de bonnes chances de faire élire plusieurs candidats. Ces résultats, qui semblent probables, réduiraient d'autant la possibilité que le nouveau maire puisse être à la tête d'une administration majoritaire. Le sentiment d'autonomie se fait particulièrement sentir dans Outremont où on ne veut pas que l'arrondissement disparaisse lors d'une éventuelle annexion à celui du Plateau-Mont-Royal. La présence de deux partis d'arrondissement dans Verdun semble toutefois réduire les chances d'un des deux d'être victorieux.

### **Les châteaux forts sont peu nombreux**

Une analyse plus pointue permet de réaliser que les arrondissements considérés comme des châteaux forts assurés pour les trois « grands partis » sont relativement peu nombreux. Dans le cas de l'Équipe Coderre, on peut mentionner Montréal-Nord, Saint-Laurent, Saint-Léonard et dans une moindre mesure Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce furent quatre forteresses d'Union Montréal de défunte mémoire. Dans le cas de Projet Montréal on peut mentionner de Rosemont-La-Petite-Patrie et le Plateau-Mont-Royal. Dans le cas de la Coalition Montréal, l'arrondissement Mercier, Hochelaga-Maisonneuve est le seul qui semble pointer. C'était la forteresse de Vision Montréal de Louise Harel.

Avec les éléments d'information dont nous disposons, on ne peut prédire l'issue de la lutte dans le reste des arrondissements. C'est le cas notamment d'Ahuntsic-Cartierville, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Pierrefonds-Roxboro, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, du Sud-Ouest et de Ville-Marie. Cette situation fera en sorte que, pour dégager des majorités au conseil, le nouveau maire devra d'abord faire des avances aux élus des partis d'arrondissement, plusieurs de ces derniers ne demandant pas mieux que d'échanger leur appui en retour de compensations. Il se peut aussi que le maire élu s'adjoigne au comité exécutif des conseillers d'autres partis que le sien comme le maire Gérald Tremblay l'avait fait en 2009. Mais on doit exclure la constitution d'un comité exécutif de coalition, où tous les partis seraient représentés, comme celui qui, depuis 11 mois, a assuré la transition jusqu'aux élections. Le nouveau maire voudra plutôt imprimer sa marque sur la nouvelle administration.

À noter, par ailleurs, que 87 des 103 élus sortants se représentent, soit 84,5%. 16 ont mis fin à leur carrière politique, dont 10 femmes, la plus connue étant la présidente du comité exécutif, Josée Duplessis. On note aussi qu'avec 103 maires et conseillers Montréal est de loin la ville canadienne qui compte le plus grand nombre d'élus avec les dépenses importantes qu'implique cette boursoufflure des institutions représentatives. Par exemple, Toronto en

## **Aucun parti n'obtiendra de majorité absolue au conseil municipal de Montréal**

---

compte 45, Québec 38, Longueuil 27, Halifax et Ottawa 24, Laval 22, Winnipeg 17, Hamilton 16, Calgary et London 15, Edmonton 13, Vancouver, Saskatoon et Windsor 11.

Voir l'article original sur [Presse-toi à gauche](#)